

Débat sur le devenir de la RN 154

**Contributions
des deux plus grands
employeurs de Saint Lubin
des Joncherets**

Entreprise Sacred



**Centre E. Leclerc
de Saint Lubin des Joncherets**



Contribution Sacred sur le devenir de la RN 154

1 GENERALITES

La jonction en 4 voies entre la Seine Maritime et le Centre Sud de la France est une nécessité économique. Une analyse de la carte de France et des flux routiers correspondants transforme cette nécessité en évidence.

Le tronçon Nonancourt Chartres Orléans est le maillon manquant pour finaliser cet axe routier nord sud.

2 ALTERNATIVES NORD CENTRE SUD

2.1 Le tracé nord privilégie le flux vers la Région Parisienne via Dreux.

2.2 Le tracé actuel mis à 4 voies privilégie de même le flux vers la Région Parisienne tout en coupant Saint Rémy sur Avre en deux, aggravant la fracture actuelle de la ville

2.3 Le tracé Sud est :

- plus long que le tracé nord
- avec un impact écologique plus limité que celui présenté par le tracé Nord (nappes phréatiques)
- adapté aux flux nord sud

→ La conclusion 1, après analyse des alternatives, tend vers la solution sud

3 LE FUTUR DE SAINT LUBIN DES JONCHERETS, BARICENTRE de la COMMUNAUTE de COMMUNES VALLEE d'AVRE.

3.1 Tracés nord et centre : la commune de Saint Lubin des Joncherets, situé au sud de l'Avre, reste à l'écart des axes de circulation et ne peut valoriser sa situation géographique.

3.2 Tracé Sud : Saint Lubin des Joncherets peut valoriser son territoire en bordure du futur tracé sud mais sous 3 conditions que le tracé devrait respecter :

- éviter les zones sensibles (bruit, zones humides) : ce qui semble être le cas sur le plan

- négocier une sortie indispensable sur Saint Lubin, au-delà de celle du carrefour des anglais avec la N12

- éviter de faire la jonction avec la N12 au niveau de la pyramide, ce qui rallonge le tracé et ce qui rend la solution sud onéreuse. La jonction avec Dreux et avec Paris peut s'envisager par le sud de l'agglomération drouaise : le tracé de contournement de Dreux par le sud est à moitié achevé, avec une emprise à 4 voies prévue.

→ La conclusion 2 tend vers la solution sud

4 LE FUTUR DE L'EMPLOI

Les deux employeurs majeurs de Saint Lubin des Joncherets sont :

- Leclerc (130 emplois)
- SACRED (200 emplois en 3 équipes, centre d'un Groupe international faisant vivre 450 familles, plus de 2000 équivalent camions de 2.5 tonnes/an minimum en entrée /sortie)

4.1 Le tracé sud permettrait de développer

- une zone d'activité le long du tracé desservi par une sortie
- avec une possibilité de relocalisation moderne
- conformes aux impératifs environnementaux des deux entreprises
- proche des zones d'habitation donc d'emplois et de consommation.

Ce point a été analysé avec les élus territoriaux (mairie, conseil général de l'Eure et Loir et avec le Codel)

4.2 Le tracé sud permettrait de valoriser les atouts logistiques de la ville :

- enclavée actuellement
- avec une empreinte carbone optimisée

→ La conclusion 3 tend vers la solution sud

5 CONCLUSION GENERALE

Les raisonnements sous les trois angles :

- **Aménagement du territoire : axe de développement nord sud sans passer par la région parisienne**
- **Développement du sud de l'Avre et de Saint Lubin des Joncherets**
- **Redéploiement économique des acteurs de la Région**

Convergent vers la solution tracé sud mais sous réserve claire des 3 conditions énoncée ci-dessus en paragraphe 3.2

Didier FEGLY

PDG SACRED

Saint Lubin des Joncherets le 15 janvier 2009.

Contribution S.A.S. Avredis Centre E. Leclerc de Saint Lubin

Magasin fondé en 1979



Situé au Nord du département de l'Eure et Loir, au carrefour de la région centre et de la Haute Normandie à 18 kms de Dreux et à 35 kms d'Evreux, le Centre E. Leclerc de Saint Lubin des Joncherets représente :

- 54 millions d'€ de chiffre d'affaires net HT
- le deuxième hypermarché du Nord du département juste derrière le Cora de Dreux
- 130 salariés
- un magasin de 4 541 m² situé en plein centre ville de la douzième commune du département
- deux stations service
- un dépôt fioul
- plus de 20 000 m² de surfaces foncières réparties sur trois sites entre Saint Lubin et la Madeleine de Nonancourt autour de la RN 154 et de la RN 12.

Le Centre E Leclerc de Saint Lubin n'a pas la volonté de prendre position dans le débat sur le devenir de la RN 154 et sur le choix ou non de la concession autoroutière. Sa compétence se limite au domaine économique et commercial qui est le sien. Hors le débat sur le devenir de la RN 154 recouvre également des domaines environnementaux et financiers qui doivent être pris en compte et qu'il maîtrise moins que les experts chargés du projet. **En revanche, il tient à réagir au choix privilégié par le maître d'ouvrage sur le contournement de la commune de Saint Remy, à savoir le tracé sud passant par Saint Lubin et qui serait réalisé sans aucune sortie pour cette commune.**

Axes stratégiques pour l'approvisionnement du magasin

Le transport routier demeure l'unique mode d'approvisionnement du Centre E Leclerc de Saint Lubin. En raison de l'absence de voies fluviales et de voies ferrées d'importance, le transport routier par camion est l'unique mode de livraison.

L'approvisionnement du magasin repose sur deux axes stratégiques empruntant la RN 154

⇒ Axe Rouen - ST Lubin

L'approvisionnement en carburant des deux stations services et du dépôt fioul en provenance de Rouen représente 750 camions par an, soit 24 millions de litre de carburant transportés.

⇒ Axe ST Lubin – Dreux – Chartres

L'approvisionnement en marchandises et produits périssables du magasin sur cet axe représente 22 millions d'€ de marchandises transportées par an, soit 500 camions par an.

Poids économique et emplois

Devant la canton de la Ferté Vidame, Châteauneuf en Thymerais et Senonches, le canton de Brezolles est le canton de la Vallée d'Avre disposant du poids économique le plus important tout secteur économique confondu.

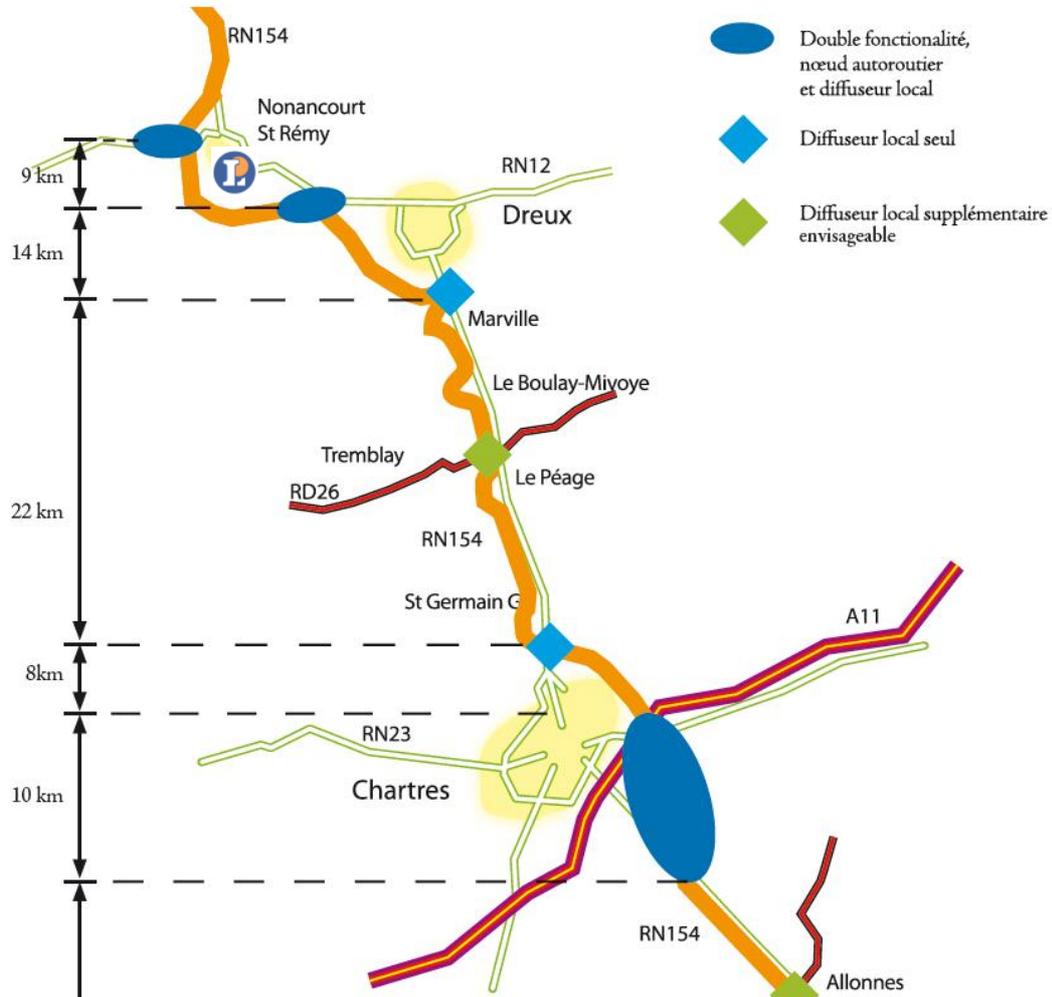
Il recouvre un effectif de 267 personnes travaillant dans le secteur du commerce (Données CCI cahier acteur n°2), soit 96 entreprises exploitant dans ce secteur.

Le Centre E. Leclerc de Saint Lubin avec un effectif d'environ 130 salariés, représente environ 50 % du total des effectifs du secteur du commerce sur le canton de Brezolles.

Risques d'enclavement de Saint Lubin

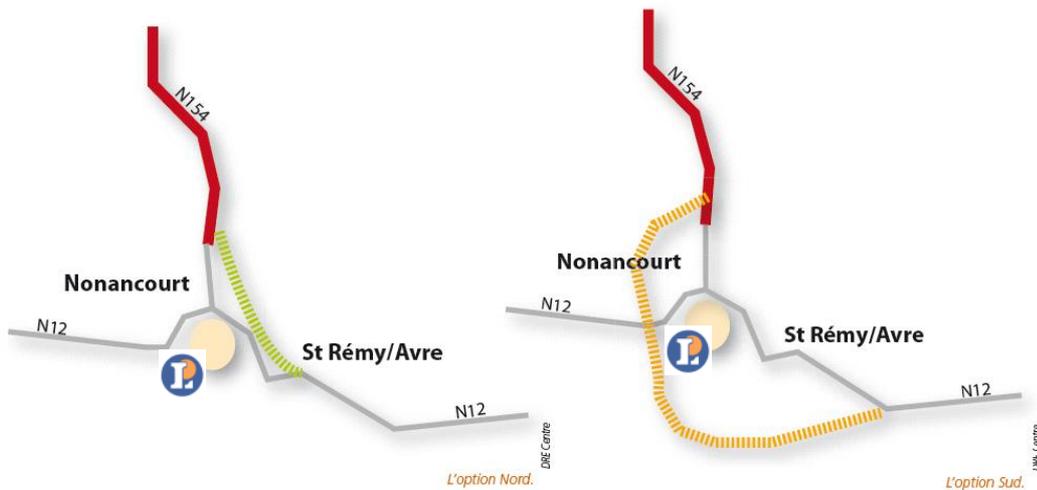
⇒ *Choix du maître d'ouvrage : absence de sortie sur la commune*

Une hypothèse de système d'échange



Dans la solution préconisée par le maître d'ouvrage, la liaison entre Evreux et Dreux reposerait sur le contournement de la commune de Saint Remy sur Avre en passant par le sud de Saint Lubin. Aucune sortie n'est prévue par le maître d'ouvrage.

⇒ *Choix du maître d'ouvrage : tracé sud*



Dans son rapport servant de base au débat, le maître d'ouvrage prend clairement position en faveur du tracé sud. Ce tracé sud partirait du Nord de la commune de Nonancourt sur laquelle un échangeur sera mis en place afin de faire la jonction avec la RN 12. Ensuite le contournement de Saint Lubin serait opéré sans sortie. Enfin, une deuxième jonction avec la RN 12 serait envisagée au niveau de la Pyramide pour rejoindre Dreux.

Risque de transfert du développement économique de l'Eure et Loir vers l'Eure

Les conséquences de cette hypothèse envisagée par le maître d'ouvrage seraient catastrophique pour les communes de la Vallée d'Avre.

1. En effet l'absence de sortie conduirait les chefs d'entreprise qui y exploitent un établissement, à envisager de se délocaliser en dehors du département de l'Eure et Loir pour se repositionner au sud de l'Eure. Il s'agirait pour eux de se rapprocher des grands axes et infrastructures routières indispensables à leur développement économique.

2. Le risque est double pour les chefs d'entreprise du secteur de la Vallée d'Avre car une concurrence risque de se créer autour des échangeurs de Nonancourt et de la Pyramide. Aux nœuds routiers desservant les territoires, généralement, le développement économique trouve son essor. Les chefs d'entreprise du secteur de Saint Lubin seraient donc condamnés à se délocaliser sur ces zones ou à disparaître si elles décidaient de rester enclavées.

Les élus des territoires d'Eure et Loir doivent avoir conscience que l'absence de sortie sur le Nord du département bien avant Dreux entraînera une désertification économique de la vallée d'Avre au profit du sud du département de l'Eure.

le 15 janvier 2010
Catherine Lardeyret
Présidente d'Avredis